L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
NO. 51, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année. Tout abonné qui ne voudra pas payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, au moins avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cent pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de 1/4 d'in ... lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année, aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $50; les banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se payent à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux annonces est limité au carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES des ventes par encan, ventes de biens meubles, les articles légalisés des passagers, les annonces de bâtiments, &c. &c. devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que vente à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LA VERITÉ EST GRANDE ET PRÉVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que ces charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Dyuleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtes, le dos et l'épine, au dessus du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrues, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hays, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Rénovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pillules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille, sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle-Orléans, est au No. 95 rue de la Douane. No. 96 ...

SAVON CHINOIS de Lady Montagu pour rendre plus saisissants le visage, le col et les mains, ... de sa majesté très gracieuse la reine Victoria et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales l'empereur ... de Russie et les empereurs d'Autriche et de Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montagu est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, ... Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échauboulures et produit une extirpation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie.—Ce meilleur savon pour la barbe à raison de sa qualité onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96 rue de la Douane. 3 jan

POELES.—POELES.—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire John-Hall, un nouveau supplément de poêles. Leur assortiment se compose actuellement de poêles à charbon, de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poêles dits Radiateurs, à charbon de Philadelphie; poêles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires; poêles de campagne; poêles à navires et à steamboats; aussi des tuyaux de poêles, que l'on posera sur demande. 24 dec—

AUX ÉMIGRÉS DU MEXIQUE.—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicamens nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicamens qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Pierres, encoignure des rues Royale et Quartier.

M. DUPIERRIS, docteur.

28 jan. rue Ste Anne no. 54.

AVIS.—L'HOTEL ST. LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartemens sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavaud. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel.

GRILLES DE CUISINE PATENTÉES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus.

Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent. 57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. B. Buckner.

13 a

BUREAU de la Compagnie d'Assurance de l'Union—Nlle. Orléans, 1er juin 1839.—Les personnes qui ont des polices émises par cette institution, sont requises de s'adresser au bureau, no. 10, rue du Camp, afin de les faire annuller et recevoir le montant de la prime du terme qui n'est point expiré sur lesdites polices. EDWARD BARRY,

1er juin—10 Secrétaire.

MARRONNAGES.

AVIS.—Détenu à la Geole de St. Jean-Baptiste le nègre nommé SAM, disant appartenir à Harris de la Nelle. Orléans. Il déclare que son maître est maçon. Il a une plaie sous la semelle du pieds gauche. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Shérif.

Paroisse St. Jean Baptiste 20 mai 23 m

AVIS—Détenu à la Geole de St. Jean Baptiste la négresse MARIE LOUISE, appartenant à Mr. Emile Démécourt de la Nelle Orléans. Le propriétaire est prié de la retirer en se conformant à la loi.

A. LUMINAIS, Shérif.

Paroisse St. Jn. Baptiste 20 mai 23 m

$50 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la boulangerie de Daquin frères, le 13 mai le nègre PIERRE, âgé de 25 ans, taille 5 pieds ... [illegible] ... Il a emporté un habit de drap noir presque tout neuf. [illegible]

DAQUIN BROTHERS.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE. Parti marron de chez la soussignée, le nègre PETER, taille de ... [illegible] ... entre Urquhart et Gayo ... [illegible] ... La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez sa maîtresse ou dans une des geoles de la ville.

Mme. Vve. L. SOULANT.

$30 DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez la soussignée, le mulâtre américain CHARLES, âgé d'environ 25 ans, parlant assez bien français, teint clair, taille d'environ 5 pieds, cheveux blonds, il est connu comme cuisinier et chauffeur.

Les propriétaires et capitaines de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis. E. ROUSSELIN,

30 m chemin du Bayou.

$50 DE RECOMPENSE seront données à quiconque ramènera à la Presse à coton d'en bas ou écrouera dans une des geoles de la Nlle. Orléans, le nègre WILLIS, parti marron le 22 courant. Il a six pieds, cuivré, noir, et très proportionné, il est dans l'habitude de baisser les yeux et de lever le bras droit quand on lui parle; il a une légère cicatrice sur la joue et la lèvre gauche. Quand il s'est absenté il avait une casquette de velours, un cuir, et des pantalons de cotonnade.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à coton et des fonderies et qu'il essayera de quitter la ville soit en traversant le lac, soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur ou navire.

Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi.

D. F. GUEX,

29a Secrét. de la Presse à coton d'en bas.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bat. à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les pénalités de la loi.

9a R. U. WILKINSON, 81, Canal.

LARD—40 barriques épaules en magasin et à vendre par SAM. BELL, 49, Magasin, 3 juin.

AU DOCTEUR MAGNIN, inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur: Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'hommage qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est sans notre opinion, un remède infaillible pour la prostration des fonctions productives et la stérilité qui s'ensuit; et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature venimeuse; en un mot une des plus belles découvertes médicale de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissans serviteurs.

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLE,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible, il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basés sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature venimeuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfanns. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produirait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincus et éloignés par le 'Cordial de Lucine.'

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 14 ... —6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je reprendrai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciments à mes élèves et de leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 s J. DEVOTI.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNIER, Géomètre Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attaché.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invitées à venir examiner les lieux.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable. T. L. LUDLOW,

Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse ce goût en briques à deux étages et 4 chambres qui sera vendue avec ou séparément. 9 av—3m

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. D. DOUTSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes espèces de bijoux, ainsi que pour réparer, dorer et monter les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages, et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis, ou au magasin de Le. Malli No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. offrent les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant éprouvé préalablement beaucoup de dépenses et de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses espèces de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans éprouver les suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme tonic & diurétic et diaphoretic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action, particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les sécrétoires et les excrétoires que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dispepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagnée d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'y aura nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai,

ne sont point seulement, les chefs de famille qui doivent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui craignent que le calomel est ... le meilleur médecine; et tous encore qui ont essayé tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, quérisons des sorties des grands collèges ou sociétés d'aujourd'hui) à l'humble médecine de charlatan ou des docteurs A. B. C. & Z.) sont invités à faire l'essai de cet article Américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par les certificats ou de articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce qu'il en sera par ... [illegible] ... 9 a

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargement, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie; il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné. JOEL SMALL,

22m—6m chez Godfrey, Lawrie & Small, 28, Vieille-Levée.

FREMAUX, *Libraire et marchand de papiers peints* No. 147, rue de Chartres, vient de recevoir par les derniers arrivages de France et de New-York un grand assortiment de papiers peints et de livres français.

Casimir de Lavigne. Œuvres complètes, 10 vols.
La Popelarité.
Balzac, œuvres complètes.
Maison Nucingen,
Royalistes en province,
Les Chouans.
G. Sand, œuvres complètes,
L'Uscoque,
Mauprat,
Maîtres Mosaïstes,
Dernière Aldine,
Lelia,
Indiana.
Lettres d'un voyageur.
A. Dumas œuvres complètes, 2 vols.
Impressions de Voyages,
Souvenir d'Antony
Acté,
15 jours au Sinaï,
Contes et nouvelles,
Pauline,
Capitaine Paul,
E. Sue, Arthur.
J. Lecomte, chroniques de la Marine française,
Mémoires de Lafayette,
... d'un prisonnier.
Michel Raymond, bouquet de Mariage,
Victor Hugo, œuvres complètes 2 vols
Ruy Blas.
Notre dame de Paris.
Thiers, Révolution Française, nelle. édition, 4 v. 8o.
Cooper, Voltaire, Rousseau, W. Scott, Chateaubriand, cap. Marryat, Lamartine, Paul de Kock, Alfred de Vigny, œuvres complètes, nouvelles éditions.
Napoléon Landais, Dictionnaire français, 2 v. in 4o.
Boyer, do. anglais, 2 v.
Balby, Géographie abrégée, 2 v.
Et un grand assortiment de livres de tout genre, de Médecine et de Droit,
Elémentaires et scientifiques,
Livres Espagnols et Italiens,
Choix considérables de Pièces de Théâtre,
Registres français et américains,
Jeux de livres de toutes grandeurs.
Fournitures de Bureaux.
Boites mathématiques,
Compas, lire-lignes, règles de toute grandeur de Tachet.
Papiers satinés pour appartements et ciels de lits.
Vues pour salles et salons.
Antinor, bataille d'Austerlitz, Jardins pittoresques, Parc français, chasses anglaises, Roland furieux, les 4 saisons, Jardin d'Armide, Français en Egypte.
Papiers Communs du prix de 25, 31, 37, 50, 62 et 75 cents et au-dessus.
Bordures imitations à $1 à $50.
veloutées de $2 50 à 3 50.

17 m—6 m E. FREMAUX, 147, Rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 30 avril 1839, il sera vendu ... 26 juin 1839, à midi, à la Bourse ... St. Louis, entre Chartres et Royale, ... de Mr Joseph Reynes, syndic des créanciers de Jacques Girodeau, les propriétés suivantes, abandonnées par le failli à ses créanciers:

Une maison en bois située sur le Lac Pontchartrain, vis à vis l'Hôtel Washington, de Milneburg, avec toutes les dépendances de la dite maison, appartenant par moitié indivise et à portions égales à Mr. Jacques Merle et Mr. Jacques-Girodeau; ainsi que tous les droits que lesdits propriétaires peuvent avoir sur l'emplacement, ou cette partie du lac sur lesquels cette maison et ses dépendances peuvent être situées, sans aucune garantie de la part des vendeurs, quant à leurs droits de propriété sur l'emplacement, ou cette partie du lac, sur lesquels cette Maison et ses dépendances peuvent être établies et érigées. Le sieur Jacques Merle consent à la vente de sa moitié indivise et portion égale.

Conditions comptant.

L'acte de vente sera passé par C. V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21m—6, 13 et 30 mai 6, 13, 20 et 26 juin

Succession de P. Manuel Marquez.

PAR E. TRICOU, encanteur.

IL sera vendu jeudi 13 juin prochain, à midi précis, à la Bourse St. Louis, un demi terrain situé au faubourg Ste Marie, faisant partie du terrain désigné par le No 8, du plan dressé par Joseph Pilié, voyer, déposé en l'étude de G. R. Stringer, maintenant Jules Mossy par acte du 27 décembre 1825. Ledit terrain mesure 30 pieds de face à la rue du Cirque entre les rues Poydras et Perdido sur 89 pieds 9 pouces de profondeur, ensemble les édifices y construits.

Conditions—1/3 comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque en cas de non paiement, les billets porteront intérêt de 10 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente devant Achille Champelle, not. pub.

28 m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLÉANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENS DE L'ETE POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à 5 h. A. M		Char à cheval à 5 h. A. M.	
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P. M.
"	2 " P M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 1/2 " "	"	7 1/2 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures du soir, on peut obtenir un char, en payant cinq piastres pour le voyage.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 5 heures P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le Char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant de Carrollton à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

Les personnes qui partiront par la locomotive, le dimanche, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, de la rue Jackson, et jusqu'à 9 heures de la rue du Canal excepté à 8 1/2 de la rue du Canal.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON,

11 mai. ingénieur en chef.

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hotel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
do. do.	Mills' Point.
do. do.	Louisville
W. P. ROACH & Co	Clarksville Tenn.

7 mai

BUCKNER & FOUTE, Avocats, Clinton (Mississipi.)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROUGHES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT.	Nouvelle-Orléans

9 m—6m

AVIS.—R. B. SYKES, encanteur dûment commissionné pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, offre ses services, à ses amis et au public en général.

Son bureau est au No. 31, rue du Canal, entre l'encoignure de la rue du Camp et l'Hôtel des Planteurs. 2 mai

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES. Pour BOISSON, établissement du Dr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle-Orléans, où on trouvera constamment préparé à l'eau simple acidulé gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Weis, de Clermont-Ferrand, de Seidlitz, de Bréges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances salines à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 29 oct—

AVIS D'ENCAN

J. A. BEARD informe respectueusement ses amis et le public en général, que par un ordre du conseil des honorables Recorder et Aldermen de la seconde municipalité, il a obtenu le privilège de vendre à l'encan des marchandises, &c. dans la rue du Canal, entre les rues des Magasins et Levée, tous les samedis et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en donneront, avis à l'encanteur la veille du jour de la vente; et toutes marchandises dont les prix seront limités recevront, aux risques des propriétaires après la vente, s'ils ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendues sans réserve. La vente commencera chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 59 rue de la Commune. 2 mai.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains, de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné. —Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hôpitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de barreau. GICQUEL.

29 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

CARTONS DE LOTO, TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—6m

80000 SANGSUES!! SANGSUES de choix, Hongroises, Espagnoles et Françaises, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, no. 26, entre Conti et Vieille Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

Fabrique de Sirop, liqueurs et vins fins de tout les pays. 11 m

AVIS MEDICAL.

LE DOCTEUR JOHN BARNES, ci-devant président de la société médicale de Philadelphie, professeur d'accouchement et de maladies de femmes et d'enfants au collège médical de Jefferson, Philadelphie et membre du bureau des examinateurs médicaux de l'Etat du Mississipi et le docteur A. J. M. DUNCAN, ci-devant de Charleston, C. S. et récemment de Philadelphie se sont associés pour pratiquer leur profession dans la ville de la Nlle Orléans. Ils se flattent que la longue expérience qu'ils ont dans le traitement des maladies du sud et du nord leur mérita une part du patronage et de la confiance publique.

Leur demeure est au dessus du Marché, entre les rues St Jean Baptiste et Pocan, presqu'au bout de la seconde municipalité.

Leur bureau est au n. 14, Exchange Place. 26—1m

OUVRAGES EN FONTE ET MACHINES.—Le soussigné recevra des commandes pour Moulins à Sucre, Machines et Ouvrages en Fonte, de toute description, qui seront manufacturées des meilleurs matériaux et sous le plus court délai et à des conditions favorables.

28m—1m COIT & Co, 20, Douane.

CAFÉ DE JAVA.—50 sacs café prime de Java en magasin et à vendre par

10 j. BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

EAU-DE-VIE.—10 demi pipes et 4 barriques eau-de-vie de Champagne et cognac, à vendre par

10 juin ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins.

HARDES pour nègres.—30 balles et caisses jeans, Kerseys et Linseys, pour hardes d'hommes et de femmes, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

10 juin 134, rue des Magasins.

BRODEQUINS.—275 boîtes brodequins, bottes et souliers, etc. comprenant un assortiment étendu, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

10 juin 134, rue des Magasins.

MELASSE.—8 barils en bonne condition en débarquement du steamboat Paul Jones, à vendre par

10 juin P. H. GALLWEY, 6, Conti.

CHANDELIERS.—Une paire de grande chandeliers pour l'usage d'un salon, d'un superbe travail, à vendre par

10 juin P. H. GALLWEY, 6, Conti.

NICKELBY No. 13—Récemment reçu et à vendre à la New-Orleans Stationers Warehouse.

NORMAN, STEEL & Co,

13 ja 14, rue du Camp.

PLATS COTES—300 boucauts plats côtés de Cincinnati, à vendre par

MAHARD & SIGERSON,

10 juin 30 Nlle. Levée.

PANACÉE INDIEN.

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofule ou Kings' evil, Sciatique, cancers, rhumes, Syphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanés, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans les côtés et les membres, faiblesses nerveuses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des altères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et égarements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicamens que le ci-dessus exigera; mais comme remède purgatif PANACÉE INDIEN peut en guérir les causes et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de son art seulement, méprisent et négligent, comme au dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai quoique le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qui lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie), qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi de périr dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière, et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli? Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux! Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitements? Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies affreuses au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est une exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques une de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques et obstinées. Ce remède est dans beaucoup de cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bien qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis et affections scrofuleuses qui ont résisté à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodes, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et remet le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme altérative et détergent, diaphoretic, diuretic et laxatif, anti-spasmodic et anodyne, et dans des cas comme stomachique et emmenagogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas siphillis qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dans la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sous diète de panacée pris en petites doses remplit cet objet dans bien moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable que d'avoir recours ... [illegible]

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et afin pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs en usage.

CAS DE RHUMATISMES.

CHARLESTON, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printems dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.

JOHN FERGUSON, King st.

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en ressentir aucun effet. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençais à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé. WM. TUCKER, 13, Market street.

CAS D'ULCÈRES SCROFULEUSES.

New-York, 10 Septembre 1832.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1828, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcérés. Après avoir employé divers médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs salivations sans effet, me déclarèrent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles du Catholicon de Porter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New-York en 1830 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'il soient publiés pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le Panacée lui a sauvé la vie. Wm. HINHAN.

CHARLESTON, 10 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.

MARGARET A. WEST, 131, Market.

A vendre par SICKLES & Co., Droguistes,

3 av—3m 40, rue du Canal.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations, tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 266 entre Dumaine et St. Philippe. 20m 1a

DURAND & Co., GRAVEURS DE BILLETS DE BANQUES, No. 26, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des Institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se sont faits dans les gravures des billets de banques, seront, ils l'espèrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$ 500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	35
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c., exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle Orléans.

19a—1ps, 6m

AVIS.—La société ci devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre, est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1839.

HENRY E. LAWRENCE, A. LEGENDRE.

23 m—30

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI Maritime et contre l'incendie—Nlle Orléans, le 20 mai 1839—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par actions, le ou avant le 21 juin prochain, au bureau de la compagnie.

Par ordre de la Direction.

20m—1m HENRY LOCKETT, Prés. pro t

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de prendre l'hôtel de Carrollton, il fera tous ses efforts pour le tenir à la satisfaction générale.

Les personnes qui désireront des repas particuliers sont priées de les commander d'avance.

Le soussigné prendra avec les personnes qui voudront résider quelque temps à l'hôtel tous les arrangemens convenables.

Nlle-Orléans, le 17 mai 1839. C. LAVAUD,

18 mai—3m.

AVIS.—La Banque des Négocians discontera les billets payables le 1er Décembre prochain, déduisant 20 pour cent sur les billets renouvelables échéant après cette date.

Par ordre W. W. FRAZIER, Caissier.

Banque des Négocians, le 29 mai 1839.

$50 DE RECOMPENSE.—Perdu entre trois et quatre heures, p.m., entre l'Hôtel de Verandah et la rue de la Douane, ou entre les rues de la Douane et Perdido, un portefeuille en maroquin taché avec des agrafes d'argent, contenant divers mémoires d'aucune utilité pour toute autre personne que le propriétaire, un billet de deux cent piastres, un de cinquante et un de cinq et quelques memoranda. La récompense ci-dessus sera donnée, si on l'exige, à la personne qui remettra le portefeuille et les effets au comptoir des soussignés, ou une somme proportionnée chez Messrs. J. W. ZACHARIE & Co,

20 mai 88, Douane.

PIANOS.—Deux superbes pianos de Piccola fabriqués par Ignace Pleyel & co. de Paris, à vendre par ... rue du Camp. 3j—1

TAPIS.—Quelques pièces tapis de jones des Indes, beaucoup pour l'été, à vendre par

3 juin GEO. GREEN & BRO, 28, Camp.

SURDITÉ.—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Manchester, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernethy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Legaig, Auris &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gouta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale; seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes des Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, dont lesquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 206 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 99 ans et l'autre de 84. Pendant l'année dernière 1838, les guérisons obtenues dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans.—Le révérend John King, curé de l'église de St-Jean à Manchester, devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était arrivée pendant plusieurs années il employa des médecins éminens, qui le traitèrent avec un grand soin sans cependant lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1838.

Le Dr. Andrews, d'Edinburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouï, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagné d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondemens du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Homly, 46 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 6e. régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucun autre moyen. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouï dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetabilis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus qu'il porte sa recommandation dans les heureux effets qui sont obtenus, et en rendant l'ouï à ceux qui l'ont perdu depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—183 j

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES,

Situées à la NOUVELLE-ORLEANS,

LE TIRAGE aura lieu le 1er. Décembre 1839.

A JACKSONVILLE Floride,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co, No. 156, Broadway, New-York. *State Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans, aux soins de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, actuellement caissier de la banque des Citoyens et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, par un rapport par un acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées et dessus comme commissaires, pour la sécurité du fortuna gagnant.

A New-York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phœnix au crédit des cinq banques de la Nouvelle Orléans ci dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau Esq. not. pub. relativement au transfert des propriétés des lots dans cette loterie.

600 LOTS GAGNANTS, COMME SUIT

1 LOT.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 128 pieds, 8 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 161 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hotel St-Charles et du CITY HOTEL, il est à présumer, qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 LOT.—Le superbe Edifice, connu sous le nom du CITY HOTEL ci-devant "Bishops' Hotel, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 162 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à touchant l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000

1 LOT.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 30 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison à 2 étages No 389, dans la rue Royale entre Hopital et Ursuline, mesurant 24 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. Estimée, 15,000

1 Lot de 250 Actions, Banque du Canal,			$25,000.
1 Lot de 200	"	" Commerce,	20,000.
1 Lot de 150	"	" Mech & Tra	15,000.
2 Lots de 100	" chaque,	" Cité,	20,000.
2 Lots de 50	"	" Exchange,	10,000.
5 Lots de 25	"	" Gas Light,	5,000.
3 Lots de 15	"	" Mech & Tra	3,000.
20 Lots de 10	"	" de l'Etat,	20,000.
10 Lots de 2	"	" Gas Light,	2,000.
200 Lots de 1	"	" Louisiane,	20,000.
200 Lots de 1	"	" d'Orléans,	20,000.
150 Lots de 1	"	" Union Floride,	15,000.

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions mêmes ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE:

100,000 Numéros de 1 à 100,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On recevra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel Verandah, et au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé) contenant de remises pour la quantité de Billets requis et adressés à

SCHMIDT & HAMILTON,

A la Nouvelle Orléans.

Seront exécutés avec ponctualité.

Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride). Avril 1839.

UNE dame américaine connaissant l'anglais et le français grammaticalement et qui a déjà donné des leçons, désire obtenir une situation comme institutrice dans une famille. Une famille française serait préférée. S'adresser au bureau de ce journal 7m

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain; et ils sont par le présent requis d'y assister soit personnellement ou par procuration.

Par ordre de la Direction,

25m J. B. PERRAULT, caissier.

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE. CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er. janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lesquels leur plantation est connue, seront imprimés sur la carte et ceux qui sont délivrés aux planteurs pour l'admettre, et ceux qui ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et ils trouveront dans une marge de la carte à ... [illegible] ... correspondants. Cette carte aura 4 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les ... [illegible] ... coloriées; ce qui lui ... [illegible]

... JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité ...

SIROP ET PILLULES.

Composées de Salsepareille Concentrée.

AUX LECTEURS.

LA saignée est toujours contraire aux constitutions faibles et délicates; par conséquent il suffira de dire que le sirop et les pillules composées de salsepareille concentrée obvieront à la nécessité de se faire saigner dans 9 cas sur 10, en purifiant le sang.

La grande vente de cet article a prouvé le fait: que nous pouvons vivre à une âge avancée et conserver une bonne santé si nous avons le soin *de ne point nous laisser extraire le fluide de la vie.*

De toutes les mauvaises habitudes dans la médecine, celle de saigner est la plus déplorable. Elle produit un soulagement temporaire, mais ses effets sont pernicieux. L'on obtient du soulagement parce que l'on diminue la sensibilité, elle produit une torpeur et un engourdissement des maux et symptômes, mais elle en aggrave les causes.

N'importe quelle douleur on ressent, c'est une enflammation, il faut être saigné; n'importe quelle soit la constitution ou l'âge, il faut saigner le malade; les douleurs augmentent ou demeurent, il ne peut respirer à l'aise; il faut qu'il soit saigné encore et encore.

Si le patient a de la richesse, de la folie, de la confiance ou est à la mode, il faut répéter les saignées. Des mois se passent ainsi, l'enflammation cède, mais une maladie de foie le menace, il faut le saigner encore; et il est heureux s'il ne devient pas poitrinaire; Il devient débile et il faut des années de traitement avant qu'il puisse recouvrir la santé, si jamais il peut la recouvrir. Quelque fois on l'envoi voyager, la lancette cesse alors son pernicieux effet et le climat a l'honneur de lui avoir rétabli la santé.

Un malade, quelquefois une jeune fille, est attaquée d'influenza, on la saigne encore et encore jusqu'à ce qu'elle devienne pire, meurt, ou contracte une maladie de poitrine. Ne l'ai-je pas vu de mes propres yeux? Ne l'ai-je pas vu s'évanouir sous la lancette et succomber? N'ai-je pas vu quarante onces de sang tiré d'un malheureux dyspeptic parce qu'il avait l'esprit dérangé? Sa tête n'est-elle pas devenue plus confuse—ne lui a-t-on pas encore tiré du sang; n'est-il pas tombé dans le délire, et est-ce que l'on ne lui a pas rasé la chevelure, appliqué des sinapismes, mis de la glace et des sangsues et n'est-il pas mort en quarante huit heures? Ecoutez la voix de la raison et de l'expérience, vous qui êtes maintenant amis de cette fatale habitude. Apprenez que toutes les maladies existent dans le sang et que ce n'est point le sang qui cause les maladies, mais l'impureté du sang ou en d'autres termes la sérosité du sang, fluide acrimonieux, qui est la cause des différens maux, douleurs et maladies auxquels le genre humain est assujeti.

Depuis la première introduction du sirop et des pilules composée de salsepareille concentrée, ils ont conservé la haute réputation qu'ils avaient acquise. Des malades qui avaient traînés une misérable existence depuis un grand nombre d'années et plusieurs qui avaient perdu l'usage de leurs membres par suite de rhumatismes ou parlysies, ont recouvré leur santé et leur force, après avoir inutilement employé tous les remèdes ordinaires. Des effets miraculeux ont aussi été obtenus dans les maladies de nerfs, douleurs rhumatismales de la tête et du visage, affections paralytiques, jointures contractées, enflure des glandes, douleurs de l'estomac, et des os, rhumatismes chroniques, palpitation du cœur, respiration génée, &c.

Ces célèbres sirop et pillules de Salsepareille, sont entièrement exempts de mercure, et pour les maladies chroniques sont des médecines altératives qui changent le système sans occasionner un mode sensible d'action. L'on devrait avoir recours dans tous les cas chroniques où l'on doit essayer de changer le mode d'action et y substituer l'influence de la médecine elle-même, qui doit être en harmonie avec les opérations de la nature en bonne santé, de manière qu'après en avoir fait usage pendant une période plus ou moins longue, selon la nature de la maladie, on puisse la mettre de côté, alors la santé se rétablira graduellement.

Après un long examen des résultats que l'on devrait obtenir dans le traitement des maladies ci-dessus, (quelques-unes desquelles sont envisagés comme les plus grandes qui affligent l'existence), nous sommes enfin parvenu à préparer le sirop composé de salsepareille, et nous le recommandons fortement à tous ceux pour lequel il est destiné, comme possédant toutes les qualités nécessaires pour leur guérison.

Les maladies qui cedent au traitement alternatif, sont celles dites chroniques et celles qui prennent leur source de l'impureté du sang, tel que:

Scrofule ou King's Evil, Syphilis et toutes les maladies vénériennes, maladie du mercure causées par un abus de son usage, consomption, maladie du foie, jaunisse, rhumatisme, goutte, scorbut, chancres, maladies de la peau, tels que dartres, boutons, verrues, galle, démangeaison &c. Il n'est pas de médecine qui soit un meilleur "*purgatif du printemps*" et qui puisse mieux rétablir après une forte attaque de maladie.

Le sirop de salsepareille est une des médecines les plus populaires du jour et forme partie des purgatifs administrés par la faculté aussi bien que par la pratique privée.

Les pillules et sirop de salsepareille ont été employés avec succès dans presque toutes les maladies auxquelles le corp humain est assujetti et pour les cas de bile et de maladies de foie, ainsi que des douleurs qui les accompagnent, tels que bile, maux de tête, douleur et oppression après les repas, étourdissement, vertiges, tintement dans les oreilles, assoupissement, brûlement d'estomac, perte de l'appétit, vents, spasmes, &c. elles sont reconnues pour être supérieures à toutes celles offertes jusqu'à ce jour. Pour l'usage de famille elle ne peut manquer non plus de donner une satisfaction générale.

EXCELLENTE MEDICINE POUR LE PRINTEMPS.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofula, salt rheum, &c.

Salsepareille—Lisez réfléchissez et decidez. Les vertus de la salsepareille ont été reconnues depuis plus de deux cent ans, pendant lequel sa réputation a toujours augmentée. Cependant tout dépend de son mode de préparation.

Le sirop composé de Salsepareille concentrée est une préparation de la salsepareille d'Honduras; et est infiniment supérieur aux autres sirops faits de la même plante. Il est manufacturé par un procédé chimique à vapeur, par lequel les vertus médicales seulement de la salsepareille sont extraites, une bouteille duquel possède une aussi grande valeur que douze de celles préparées selon la prescription des laboratoires de Londres, Edimburg et des E.-U. La vertu extraordinaire de cette préparation l'a fait introduire dans les hôpitaux en Amérique et en Europe, et est reçue toute par les médecine comme possédant les vertus de la salsepareille au plus haut degré. En témoignage de la haute réputation dont jouit cette préparation parmi les membres de la faculté, les personnes suivantes, distinguées par leur talent et leur réputation ont volontairement rendus témoignages de son mérite et de ses vertus sans égales, dans la guérison des maladies énumérées ci-après. Dr. Valentine Mott, Dr. David Hossack, Dr. T. Mitchell, Dr. W. McNeven, Dr. R. T. Kissam, Dr. F. Gascales, Dr. Watts, Dr. Alexander H. Stevens, Dr. Wright, Dr. Post, Dr. G. Delafield, Dr. Francis Birg, Dr. Physic, Dr. Chapman, Dr. Cheesman, Dr. Jackson, Dr. Gibson, Dr. Sullivan, Dr. Hunt Dr. Dewey, Dr. Hare, Dr. James, Dr. Homer, Dr. Cox, Dr. R. Rogers, Dr. David L. Rogers, Dr. Harris, &c. &c.

Le propriétaire espère que les témoignages ci-dessus suffiront pour prouver son mérite, comme le meilleur purificateur du sang et rénovateur du système qui ait été découvert jusqu'à présent, ainsi que pour les maladies constitutionnelles auxquelles le corps est assujéti et qui prennent leur naissance dans l'impureté du sang ou du fluide animal.

Les personnes intelligentes admettront que les maladies aiguës peuvent être traitées selon les principes physiques de la médecine.

Lorsqu'une maladie devient chronique, il faut varier le traitement selon les indications. Sous ces circonstances le traitement ordinaire ne peut être suivant la physique, dans beaucoup de cas, où que les symptômes n'indiquent point le véritable état de la maladie. La maladie dans cette condition a amené une diversité de traitement.

Le traitement empirique est suivi dans les cas de maladies chroniques et invétérées pour les raisons ci-dessus.

Diverses combinaisons et préparations sont employées pour combattre les maladies de cette nature, mais l'expérience a établi un nouveau système de traitement basé sur son propre mérite, quoique n'étant point séparé de la connaissance de l'anatomie, la physiologie et de toutes les branches qui constituent une connaissance parfaite de la théorie et des principes de l'art de guérir.

Cette connaissance est préférable à l'ignorance—cette "lumière dissipe les ténèbres," et toutes les lumières céderont aux traitemens qui ont pour base la science et l'expérience; personne, nous pensons, ne niera cette vérité. Maintenant il semble exister quelque diversité d'opinion parmi les raisonneurs polémique, relativement aux qualités que possèdent les médecines végétales et minérales et de leur mode d'opération sur le système humain.

Sous le point de vue légal, nous admettrons que les végétaux sont plus souvent employés que les minéraux; car dans tous les cas désespérés l'on a recours à des remèdes désespérés, qui sont ordinairement l'application d'eau glacée. Ces faits sont des choses opiniâtres et l'on trouve peu qui prouve l'utilité de la pratique. En médecine, cependant, les minéraux et les végétaux contribuent aux besoins de la science.

Demandez au plus célèbre médecin quelle est le meilleur purificateur du sang? Il vous répondra la salsepareille.

Il suffit donc de dire, que les médecins la recommandent. Quelle plus grande preuve de ses qualités peut-on désirer?

Des nombreux certificats ont été reçus et l'on pourra référer à des centaines d'exemples de guérisons remarquables qui n'ont jamais été obtenues par aucune autre médecine.

Vendu en gros et en détail au no. 96 rue de la Douane, Nlle. Orléans.

Ceux qui sont affligés de rhumatismes, scrofula, éruptions de la peau, enflure des glandes, maladies du mercure, &c. peuvent être guéris en s'adressant ci-dessus.

Le propriétaire se flatte que le grand soin qu'il a apporté dans la préparation de la salsepareille, sous ces différentes formes, a rendu son composé parfait, et en faisant usage d'un mode de préparation étranger à tous les autres manufacturier, il peut sans crainte dire qu'il a produit un article combinant toutes les matières médecinales de la salsepareille dans une forme plus efficace et plus concentrée que les autres productions de cette nature. Il recommande cet article à l'attention des médecins comme étant la meilleure préparation de salsepareille qui ait jamais été faite, combinant toutes les propriétés qui appartiennent aux divers articles qui la composent, dans une forme concentrée, qui ne peut être altérée par la température ou l'atmosphère. La supériorité que réclame cette médecine sur toutes les autres, préparation de cette nature, résulte du mode particulier de sa préparation. Nous croyons pouvoir dire d'après l'expérience, qu'une grande partie des vertus de la salsepareille s'en vont avec la vapeur, lorsqu'elle se décompose, ou en d'autres termes, que la trop grande chaleur empêche la concentration de ses principes actifs. Nous sommes venus, à cette conclusion, après avoir été souvent trompé dans l'administration de cette médecine préparée selon les formes ordinaires et comparant le succès qu'elle a obtenue lorsqu'elle était préparé selon le mode actuel. L'on ne peut attribuer cette différence aux matériaux qui auraient pu être meilleurs dans l'une ou l'autre, parce que nous avons répété les preuves avec les mêmes articles, et les résultats ont toujours été les mêmes que ci-dessus. Cette composition est donc recommandé aux médecins, comme matière médicale, possédant à un haut degré les propriétés toniques, altératives et diaphorétiques des plantes qui la composent.

Le temps et les frais que coûtent ces articles peuvent peut-être militer contre son usage général, mais de telles objections ne devraient jamais avoir aucun poids lorsque la vie et la santé d'un individu sont en danger.

Les maladies auxquelles ce remède est applicable sont le scrofula, affections cutanées, rhumatismes et particulièrement les maladies qui proviennent de l'abus du mercure; le syphilis dans son premier et second degré, ulcères chroniques et obstinés, provenant d'une condition vicié de l'économie animale, enflammation des os et des membranes, et particulièrement de cette maladie qui est observée sur le tibial et femoril, le radius et ulna et quelque fois sur la tête. Nous ne connaissons aucun autre remède qui puisse guérir ces maladies aussi bien que le sirop composé de salsepareille concentrée.

Il y a maintenant environ trois siècles que la salsepareille fut introduite en Europe, comme un remède propre à guérir ces maladies ci-dessus, par les Espagnols qui s'en servaient pour guérir les affections vénériennes.

L'on doit toujours prendre les pillules de salsepareille avec le sirop. Ces pillules possèdent le grand avantage de ne point contenir de calomel, antimoine ou autres minéraux quelconques, elles sont préparées avec le plus grand soin, et par leur combinaison judicieuse elles peuvent être administrées aux personnes de toute âge et de toutes conditions et des deux sexes pendant des années, sans que cela leur occasionne aucun dommage à la constitution. Ils sont par conséquent recommandées aux personnes sédentaires qui ne peuvent prendre assez d'exercice pour entretenir l'action vitale de l'estomac et des boyaux et qui sont conséquemment obligées de prendre des médecines relâchantes.

L'on recommande fortement aux personnes qui seraient attaquées des maladies ci-dessus, de prendre une bouteille du sirop composé et des pillules de Salsepareille, que l'on trouvera un remède effectif pour la guérison des maladies suivantes: rhumatismes, goutte, fièvre tremblante, chancres, lèpre, dispepsie, King's Evil, fistule, jaunisse, consomption, St.-Pitrodanse, diarrhée, vers, ulcères, maladies de mercure, ulcères, ...

pleurésie, ulcères, hémorroïdes, fièvre billieuse, enflammation de l'abdomen, surdité, maladies de peintres flux immodéré des menstruations, suppression des menstruations, maladies d'accouchement, galle, verrues, asthme, douleurs du foie, des nerfs, tic douloureux, engelures.

Le sirop et les pillules de salsepareille, ou pillules pour le sang sont recommandées par les plus respectables médecins qui connaissent la médecine.

1o. Le principe vital est dans le sang.

2o. La nourriture du corps vient du sang.

3o. Toutes les maladies ont leur source dans l'impureté du sang.

Tous les solides sont nourris et proviennent du sang—Tous les autres fluides sont appropriés au soutien du corp. Il est bien connu que le principe faiteur du cœur, et du système circulaire, précède la formation des autres parties du corps et l'on peut l'appercevoir quelques temps avant de distinguer les traces du cerveau.

Le sang étant le nourricier du corp et la source de la vigueur, est aussi celle des maladies en générale; mais comme c'est un fluide qui circule il est plus en uniformité que les parties solides, d'où naît la difficulté de connaître les matières morbides ou étrangères qui circulent en même temps. Le mécanisme de la fibre n'a aucun effet sur les autres parties du système et il ne fait que dommage que lorsqu'il a atteint le sang; et il est contraire que une tache il est étonnant de remarquer la ténacité avec laquelle il le retient pendant des années, des générations: de là, naît les maladies héréditaires, les consomptions, &c. Les germes et fibres étant formés et nourris du sang, et les communications aux solides étant coupée excepté par la circulation, où pourrait-on chercher ailleurs le siège de ces prédispositions aux maladies ou les causes de la maladies elle-même. Si le sang est en désordre, l'organe qui est le plus faible est celui qui souffre le premier et le plus, et qui donne son nom à la maladie.

5o. Les douleurs et les maladies ont la même origine; par conséquent ils ont les mêmes noms.

6o. Les pillules de salsepareille et le sirop sont le seul mode de purifier le sang et d'extirper la maladie.

Il est évident que les médecines qui demandent des soins de la part du patient et qui donne des rhumes et elles sont prises lorsque le temps est froid ou humide tel que le calomel, &c. ne sont point propre propre au corp et conséquemment injurient la constitution et lui impriment de nouvelles qualités. Il n'est pas nécessaire de se préparer pour les pillules et le sirop de salsepareille; l'on peut en prendre avec avantage dans tous les temps et dans tous les climats.

La théorie simple—simple parce qu'elle est vraie est renfermée dans les cinq propositions:

1o Le sirop et les pillules de salsepareille guérissent toutes les maladies qui peuvent être guéries.

2o. Ils font disparaître les obstructions du foie et des intestins qui empêchent la circulation du sang et de ses fonctions vitales.

3o Ils purifient le sang en augmentant ses efforts et empêchent la maladie en donnant la force au corps de résister à la prédisposition des causes qui l'amène.

4o Ils augmentent l'action des absorbants par lesquels les croissances morbides sont mises en circulation et ensuite rejetées du corps.

AVERTISSEMENT. Le sirop et les pillules composés de salsepareille concentrée et pillules du sang, peuvent être obtenues pures au No. 96, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, et nulle part ailleurs.

L'on donne des directions en anglais, français et espagnol. 17 mai

NOUVELLE MEDECINE.

Pillules de Tomate Mélangées

Du dr. G. R. PHELPS;

Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections billieuses.

Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre billieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foi et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, les et insalubres; et est aussi le meilleur cathartic, dont on puisse faire usage dans ce pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt était manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert.

Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La demande croissante et l'approbation que chaque jour l'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur grande utilité. En prescrivant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est combinée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays; et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçue par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc., voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Doucet, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlié, marchand de drogues, No. 112, Vieille-Levée, et L. A. Follain, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste.

5 m

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co., précédemment entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition, des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que plâtre à cimenter, à mouler à engraisser les terres &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraîchement fabriqués et de ne contenir aucune partie de chaux, (qualité essentielle) ils tiendront cependant leur prix au-dessous des plâtres ces importations. Offrant tous ces avantages ils osent espérer en compensation le patronage du public qu'ils tâcheront de mériter par les soins qu'ils mettront à la fabrication et l'exactitude à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres ou commandes à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur le chemin Pontchartrain.

P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 5 mai

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits mateleaux, pardessus, redingotes à la polonaise, mamelles, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chaussettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES

Habits et redingotes, pardessus et paletots en casimir et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, manteaux confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes et dentelles pèlerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière; manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordons, articles généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie. VOR. DECAUX,

12 dec—6m 75, rue Royale

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE ORLEANS—Les actionnaires sont par le présent notifiés que le huitième versement sur leurs actions est dû et payable, le 6 juin 1839.

E. L. TRACY, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1839.

7 mai

FIEVRE TREMBLANTE.—La mixture de Rowland n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle n'est point liée avec d'autres maladies. Elle est aussi excellente pour guérir les maladies de la même nature que les fièvres tremblantes, savoir; Faiblesse nerveuse, débilité générale, fièvre rémittante, dyspepsie, manque d'appétit, brûlement d'estomac, jaunisse, dyssenterie, diarrhé, constipation, fièvres billieuses. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle.-Orléans, et en gros par

JARVIS & ANDREWS,

24 m—6m Agent pour les Propriétaires.

PAR DIDION, COURTIER.

UN mulâtre âgé d'environ 35 ans, excellent cordonnier, sellier, laboureur, bucheron, &c. très fort et très actif, à vendre—1/2 comptant et la balance à six mois.

Un nègre âgé d'environ 25 ans, excellent cigarrier, cuisinier, &c. Conditions à la vente. 4 juin—6

A LOUER.

MAISON A LOUER.—Le rez de chaussée et les deux étages de la superbe maison joignant la Banque de l'Atchafalaya. L'on peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

R. GRONING & co.

A LOUER.—A partir du 1er juin, la maison No. 129, rue Condé, entre Ursulines et St-Philippe à louer à bon marché. Pour les conditions, s'adresser à H. & W. HOPKINS,

21 m—1m No. 20, Vieille Levée.

A LOUER.—Une Maison, située rue des Remparts entre les rues du Bayou et des Ursulines. S'adresser à

14 mai R. BRUGIER.

A LOUER.—Une maison, située rue Ste-Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne. S'adresser à

14 mai R. BRUGIER.

A LOUER.—La belle maison No. 286, rue Gravier. Pour les conditions, s'adresser au No. 75, rue du Canal. L'on donnera possession immédiate. 13 mai

A LOUER à Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis.

8 mai B. LANDUMIEY.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre 1839.—Une maison très commode pour une petite famille, située dans la rue du Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No. 14, rue de l'Hôpital, 8 mai

A LOUER jusqu'au premier Novembre prochain—Le bureau maintenant occupé par la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'incendie du Mississipi, encoignure des rues Canal et Royale. 4 m

A LOUER—Une maison haute, bâtie en briques, très commode pour une nombreuse famille. Située rue Bienville entre les rues Royale & Chartres. Pour les conditions s'adresser à

DEVESIN & DOSSAT.

3mai—1m 57 rue Tchoupitoulas.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,

20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

EPAULES—150 boucauts à vendre par

5 juin JOS. LANDIS & Co. 14, Poydras.

MORUE—160 boîtes Morue, à vendre par

8 juin EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

EAU DE VIE ET GENIEVRE—5 pipes genièvre, et quelques demi pipes eau de vie de cognac de 4e. preuve, à vendre par

10 juin BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

TABAC en feuille—49 boucauts tabac en feuille en débarquement du steamer United States de St. Louis, à vendre par

10 ja BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MORUE—50 boîtes morue à vendre par

ED. SPRAGUE, 22 rue Bienville.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent—Salut. Attendu que les Présidents et Directeurs de la Compagnie d'Assurance du Commerce ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, se sont adressés au greffe de cette cour, où la dite vente fut enregistrée le 21e. jour de mai de l'année 1839, un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du 1er. district judiciaire qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit le 9ème. jour d'Avril de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 21 de Février de l'année 1839, dans l'affaire de la Compagnie d'Assurance du Commerce vs. Richard Terrell, No. 17,334, du docket de cette cour, à laquelle vente les dits Présidents et Directeurs de la dite Compagnie se sont rendus acquéreurs pour le prix de $8,000 payable comptant, que le shérif reconnaît avoir reçu de la manière suivante; les acquéreurs assumant le paiement d'une somme de quatre mille piastres montant d'une hypothèque en faveur d'Antoine Jonau, h. c. l., et la balance comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Sainte Marie, en cette ville, désignés par les nos. 1, 2 et 4, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, député voyer de cette ville, daté le 14 Janvier 1834 et annexé à la marge d'un acte de vente passé pardevant Charles de Armas, ci-devant notaire, le 12 Octobre 1835; le lot no. 1 est situé à l'encoignure des rues Julie et Philippa, et mesure 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la première rue, sur 100 pieds de profondeur et face à la dernière; le lot no. 2 est contigu au nd. 1, et mesure 31 pieds 8 pouces de face à la dite rue Julie, sur 100 pieds de profondeur, et le lot no. 4, touche dans le fond aux lots nos. 1 et 2 et mesure 27 pieds, pouces et 6 lignes de face à la dite rue Philippa, sur 95 pieds et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan juge de la cour susdite, ce 30 mai 1839.

3 j—4 1ps P. LE BLANC, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—3 juin 1839—No. 11857—Berthelot et de Derosa contre leurs créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable, ait lieu dans l'étude de Ls. Cavillier, Esq. notaire public, le 5me jour de juillet prochain, 1839, à 10 heures du matin, afin de prendre en considération les affaires des pétitionnaires. Il est de plus ordonné que L. Caster, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en même temps toutes poursuites contre leurs personnes ou leurs propriétés sont suspendues.

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier, 4 juin 1839.

5 juin—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire.—[No. 17,852]—Pierre ... Laporte vs. ses créanciers. La cession des biens de l'insolvable ayant été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu dans l'étude de J. B. Marks, Esq. notaire public, le jeudi 20ème. jour de juin, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires dudit insolvable; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété est suspendue. Par ordre de la cour, ce 5me. jour de juin 1839.

6 jn—3 P. LE BLANC, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans—Lundi le 20 mai 1839. Présent, l'honorable Charles Watts, juge—No 619.—Philoe Schmitt vs. ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu dans l'étude de Laroque Turgeau, Esq. not. le 24ème. jour de juin 1839, à 10 heures, a. m. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant toute poursuite judiciaire contre sa personne ou sa propriété est suspendue. Il est de plus ordonné que F. B. Grandmont, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

Par ordre de la cour.

21 m ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—14 mai 1839—No. 11774—M. Dubois vs. ses créanciers—Sur motion de Geo. W. Both Esq., avocat de l'insolvable et en faisant voir à la cour une erreur qui s'était glissée dans l'avis appelant une assemblée des créanciers dans cette cause, et en conséquence de laquelle, ladite assemblée n'avait pu en lieu: il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers ait lieu dans l'étude de Philippe Lacoste Esq. notaire public, samedi le 15ème. jour de juin 1839, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et prendre en considération le contrat de sa pétition.

Extrait des minutes.—Bureau du Greffier.—Nouvelle-Orléans, 14 mai 1839.

16m—3 ARMAND PITOT, Greffier.

George E. Coolidge contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian Juge—No 11535—28 mai 1839—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné que lesdits créanciers seront à s'assembler en l'étude de J. B. Marks, notaire public, le samedi 29 juin 1839, afin de délibérer sur les affaires de l'insolvable, et en même temps toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Et il est de plus ordonné que T. J. Durant soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nlle-Orléans 28 mai 1839.

ARMAND PITOT,

3 juin—3 greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent l'honorable CHARLES MAURIAN, juge, No. 11809—L. H. A. J. Eailly, sous arrestation, vs. ses créanciers—Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable aient à déduire en Cour jeudi le 27 juin 1839, les raisons pour lesquelles l'insolvable ne serait point libéré selon la loi.

Extrait des minutes, bureau du greffier, Nlle.-Orléans, 1er juin 1839.

3 juin ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans—Mardi le 28 mai 1839—Présent l'honorable Charles Watts, juge,—No. 703—M. M. Rohan, sous arrestation, contre ses créanciers.—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule, il est ordonné, qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et comparaître en Cour le Samedi, 22ème jour du mois de juin prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons pour lesquelle le pétitionnaire n'obtiendrait pas le bénéfice des lois qui viennent d'être citées; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens, est suspendue. Il est de plus ordonné que W. S. Vason, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la Cour.

21 mai—3ps ED. GARDERE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nlle-Orléans—Mardi le 28ème. jour du mois de mai 1839—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No 702—Rees & D'Lange vs leurs créanciers—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu dans l'étude de J. B. Marks, Esq. notaire public, le sixième jour du mois de juillet 1839, à 10 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et en attendant, toute poursuite contre leur personne ou leurs biens est suspendue. Il est de plus ordonné que N. R. Jennings, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause.

20 m—3 ED. GARDERE, Greffier

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui sont des maladies secrètes telles que les gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubebes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la solution spécifique de Yoland. Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de latère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu, et il dit qu'il ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies à l'avenir.

Londres 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urèle et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96 rue de la Douane. 12p

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accordent les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.

RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,

20 dec 26, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI

Jackson, 16 novembre 1838.

Messieurs,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres par chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les embarcadères ci-après, savoir: au Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tahula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi que leur billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être convertis aux dates de leurs arrivées ... [illegible]

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.

(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.

20 dec—

BOIS—Les soussignés étant agents de plusieurs moulins dans les environs de la Mobile, sont prêts à recevoir des commandes pour du bois de toute description, propre pour les marchés de la Nouvelle-Orléans, du Texas ou de l'Ouest.

Ils feront des contrats pour la livraison de bois à la ville de la Nlle Orléans ou à être expédié pour un port. S'adresser par la poste à

HOMER & RICHARDSON,

29 mai—6 1 ps 86, rue du Commerce, Mobile

PEDICURE.—CHANGEMENT DE DOMICILE.—Mr. A. CARDELLACH, demeure maintenant au-dessus de la pharmacie de MM David & Déjan, encoignure Royale et St-Pierre: il offre toujours ses services au public pour l'extirpation totale des cors aux pieds, des ongles entrés dans la chair, &c. ... et pour les faubourgs d'en haut, rue Poydras et Magasins, café de l'encoignure. 7 mai—1

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemine.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau à toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers ... 19 du courant, à 10 heures du matin, et continuera à la même heure pour Plaquemine; et continuera à faire des voyages régulièrement le ... en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 dec— ADAMS & WHITHALL.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, et on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié promptement, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER,

29 nov 5½ rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,

5 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désireront visiter les Attakapas et les Opélousas.

Le steamer GALIHMAN, ayant de très bons emménagements, partira du village d'Indien situé à trois lieues du Bayou Plaquemine tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des basses-eaux. Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

4 nov FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, sera sous son commandement, pendant toute la saison, des voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.

23 av J. S. COLLA, Agent

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Butler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage s'adresser à bord, au capitaine BUTLER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Butler en soit prévenu à temps. 7 nov

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque part. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront au tous 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix;

YAZOO,	Capitaine Trask
MISSISSIPI,	" Beale.
LOUISVILLE,	" Allen.
SARATOGA,	" Hathaway.
HUNTSVILLE,	" Eldredge.
SHAKESPEARE	" Palmer.

Ces batimens sont tous de premières classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers: ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre en granit, ouvrage de quincaillerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que le connaissement n'ait été signé, et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES B. HULLIN,

21 m 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombards & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, ils contiennent de bons emménagements, et toute les dispositions pour le confortable des passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400	"	S. Lewist.
CHARLESTON	375	"	S. Eldridge.
COLUMBIANA	375	"	G. Barker.
CONCORDIA	415	"	Harding

Les navires ci-dessus sont neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toutes les attentions possibles aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et il n'y aura pas ces paquebots réguliers ... retard, d'autres bâtimens seront remplacés. On sollicite une portion du patronage du public. Les agents pour ladite ligne à Boston, ils prendront soin de l'expédier toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyés par ces navires.

Ces navires partiront tous le 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à

JOHN A. MERRITT,

82, rue de la Commune, près de la rue du Camp.

N. B. On fait des avances sur les marchandises consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLÉANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, les quels ont été construits ou achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire SEAMAN	Capitaine	Minor.
Barque MARY,	"	Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens.
" SOLOMON SALTUS,	"	Latham,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans le Chesapeake ou la rivière James, et pour Philadelphie dans les saisons respective par Mrs. Clark & Bellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les écus occasionnés par les marchandises envoyées pour ladite ligne seront retirés de la douane. Le prix de passage est fixé à $60. On emploiera des remorqueurs dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour remonter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEORGE BEDFORD,

12 oct— 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle Ligne]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans,	capt. S. Sears,	580 tons.	27 Nov
Navire Alabama,	capt C C Berry,	474 tons.	11 Dec
Navire Arkansas,	capt E S Bennet,	627	" 24 Dec
Navire Saratoga,	capt W Hathaway,	546 tons	8 Jan
Navire Nashville,	capt D Jackson,	540	" 22 Jan
Navire Kentucky,	capt J Banker,	629	" 5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience, ces bâtiments seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleurs provisions. Le prix des passagers à la chambre est de $80, sans vin ni liqueur; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

H. O. AMES,

No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des cassages, soit de verreries, quincailleries, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—6

HOTEL DU LAC.

Situé au Lac au bout du Chemin des Coquilles.

Ce superbe établissement ayant été entièrement renouvelé et fourni de tout ce qui peut le rendre confortable, sera ouvert aujourd'hui pour la réception des visiteurs. Le site de l'hôtel du lac est trop bien connu du public de la Nlle. Orléans, comme retraite agréable, pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description. La promenade le long des bancs du canal est aussi connue pour être la plus agréable que l'on puisse trouver dans les environs de la ville, soit en carosse ou à cheval.

Des étables et des palfreniers fidèles pour la commodité des chevaux, &c. se trouvent aussi attachés à l'hôtel.

La barre est bien fournie de liqueurs choisies, et il y aura toujours en main un grand assortiment des meilleurs vins, par conséquent les messieurs qui désireront bien manger pourront être servis dans le plus court délai. Le propriétaire aura toujours sa table fournie des meilleurs poissons et de ce qu'il y aura de mieux sur le marché.

Les messieurs qui désirent avoir des dîners et soupers privés seront servis avec la plus grande promptitude.

Des arrangements sont pris pour mettre en état sous peu la maison des bains pour les dames et messieurs, et aucun effort ne sera épargné de la part du propriétaire pour rendre cet établissement, l'endroit le plus désirable pour se rendre dans les environs de la Nouvelle Orléans.

2 m—3m E. H. TAYLOR, Propriétaire

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. GAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, du District, de Paroisse, des Preuves et de Cité de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 8 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan

LEA BUNKER & Co., Marchands de produits à Commission. A Philadelphie.

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,

13 mars Nouvelle-Orléans.

LES soussignés ont formé une maison de commission sous la raison sociale de Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre agent ... commandes pour ... [illegible]

THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER.

nov 96, rue Bienville.

INFORMATION DEMANDÉE.—Lon désire avoir des informations de LARS SWENSON, né à Gothenburg dans le royaume de Suède, et qui en est parti depuis environ 8 ans. Il avait coutume d'être marin et l'on pense qu'il a été dans la Mobile ou dans les environs. Si il est encore vivant on s'il est mort et qu'il ait de la famille, il pourrait avoir des informations qui seront à leurs avantages, en s'adressant à A. F. ROEMPKE, Consul d'Hambourg & Co.

6 juin Charleston C. S.

CLOUX—400 barillets à vendre par

8 ja R. H. WHITE, 40, Poydras.

TABAC—3 boucauts à vendre par

5 jn HANNAY & ROBERTSON, 57 N Levée

MAIS en magasin et à vendre par

CHARLES CLEGG, 47 Royale. 31

BILLETS des Blancs, à vendre par

5 juin S. HEATH & Co. 25, Camp.